conservatoire (-15 k€), suppression de l'ajout de sable sur la plage (-13 k€), ajustement étude de veille foncière ZI Le Coteau (-11,06 k€), report en 2022 de la dématérialisation des fiches de paie (-10 k€) et ajustements divers (-11,38 k€).

Atténuations de produits : 122 841 €

Ajustement des attributions de compensation suite au transfert du CR4C à la Ville de Roanne (77,5 k€) et ajustement FPIC (45,341 k€).

Charges de gestion courante : -476 940 €

Ajustement de la contribution au titre des eaux pluviales pour l'opération Foch Sully (-400 k€), des contributions au SEEDR pour le traitement des ordures ménagères (-189,84 k€), des participations du budget général aux budgets annexes (48,5 k€), de subventions diverses (19,4 k€), des créances admises en non-valeur (-12 k€) et changement de nature comptable (et de chapitre) à la demande de la trésorerie (57 k€).

Charges exceptionnelles: 54 139 €

Dépenses liées au fonctionnement du Centre de vaccination au Fuyant pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2021 (80 k€), changement de nature comptable (et de chapitre) à la demande de la trésorerie (-57 k€), ajustement des dépenses liées au COVID (-9,78 k€), remboursement des abonnements et cours au Nauticum (8 k€), reversement du résultat de la commune Les Noës à la Roannaise de l'Eau (2,8 k€) et de divers dépenses exceptionnelles (30,119 k€).

Dotations aux amortissements et aux provisions : 47 000 €

Ajustement provision pour dépréciation des actifs circulants (-26 k€) et provision pour Compte Epargne Temps (73 k€).

Virement à la section d'investissement : 118 500 €

(autofinancement complémentaire)

Recettes:

Produits des services : -257 140 €

Il s'agit principalement de la diminution des recettes du Nauticum en raison du COVID et de la mauvaise météo de cet été (-300 k€) et des billetteries Pleine nature (-42,14 k€) et culturelles (-41,47 k€), d'un complément pour les revenus des coupes de bois (59,07 k€) et à l'ajustement de refacturations (67,4 k€).

Impôts et taxes : 3 600 €

Ajustement du reversement des taxes foncières par la commune de Mably sur les bâtiments situés dans la ZAC de Mably.

Subventions - Dotations : -45 060 €

Ajustement de diverses subventions pour les services santé et culture.

Produits de gestion courante : 19 530 €

Ajustement de diverses locations.

Produits exceptionnels : 90 070 €

Remboursement de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (33,87 k€), jugement du Tribunal Administratif sur la crèche Berthelot (30 k€), subvention ARS pour financer les dépenses liées au personnel de la Croix Rouge et de la Protection civile intervenant au centre de vaccination du Scarabée (23 k€) et transfert des résultats de fonctionnement des communes des Noës et du Crozet (3,2 k€).

Reprise sur provision: 90 000 €

Ajustement de la provision pour dépréciation des actifs circulants.

Chapitre 040 « Opérations d'ordres de section à section » : 31 000 €